

## L'actu du jour

### Que faire des ordures ?

Lesclesjunior.com te propose une série d'articles pour comprendre l'intérêt de la grande réunion, appelée « Grenelle de l'environnement », qui commence demain. Aujourd'hui, le 5e article de cette série est consacré au problème de l'incinération des déchets.



À travers la France, une dizaine de projets de construction d'incinérateurs d'ordures ménagères attendent les conclusions du Grenelle de l'environnement pour voir le jour. À Clermont-Ferrand par exemple, cela fait dix ans que le projet est en cours. À partir de 2011, date prévue pour sa mise en service, l'incinérateur devrait servir à brûler 170 000 tonnes de déchets par an. Cela représente la moitié des ordures des habitants de la région.

Mais selon les organisations écologiques et certains médecins, le fait de brûler des déchets aurait des conséquences néfastes sur l'environnement et la santé publique. Les substances rejetées dans l'air et respirées par la population pourraient augmenter le risque de cancer. Pour commencer, ou non, la construction de cet incinérateur, la région attend les conclusions du Grenelle de l'environnement.

**Tiphany Truffaut**

[Consulter cet article sur le site 1jour1actu.com](http://www.1jour1actu.com)